

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 de la Fédération Suisse de Voile Swiss Sailing

Samedi, 10 novembre 2018, 13h00 à 16h30, Maison du Sport à Ittigen

1. Rétrospective

1.1 Salutations

Le président salue les participant-e-s à l'Assemblée générale organisée à la Maison du Sport à Ittigen, et en particulier les président-e-s nouvellement entrés en fonction. Après un discours succinct et une minute de silence en mémoire de tous les navigateurs et navigatrices disparus cette année, dont notamment Guy Wuilleret, président de l'ACVL, et Hannes Gubler, membre d'honneur, le président donne la parole au directeur, Jean-Claude Ray.

La liste des excusés (clubs et classes) et la liste de présence peuvent être consultées sur demande au secrétariat.

Approbation de l'ordre du jour

Le directeur demande si quelqu'un souhaite déposer une motion visant à modifier l'ordre de traitement de l'ordre du jour.

Motion de Yorick Klipfel, président de l'ACVL (région 1)

En tant que président de l'ACVL, j'aimerais attirer votre attention sur le point 3.8 de l'ordre du jour « Règlement de base du Championnat de Suisse » qui nous est proposé.

Lors de la réunion des présidents régionaux, je n'ai pas caché mon enthousiasme sur l'ébauche du document, une simplification et une modernisation souhaitée depuis de longues années.

Au vu de l'importance de ce document, il ne me semble pas opportun de voter sur le document en l'état, certains éléments méritant plus de réflexion et de maturation. Un vote serait d'autant plus hasardeux sans en connaître les règlements annexes.

Il n'y a aucune urgence à formaliser ce règlement, les documents actuels permettent d'organiser des CS sans problèmes majeurs. On n'est donc pas en situation de crise institutionnelle. Un vote formel peut sans autre être reporté à l'Assemblée générale de 2019 pour implémentation en 2020 comme prévu.

Dans ce contexte, je **demande de modifier l'ordre du jour** afin que le vote soit maintenu mais changé en **vote consultatif**, afin que l'Assemblée générale donne un message clair au Comité Central sur le fond de cette proposition.

Après constitution de l'assemblée, la motion de l'ACVL est soumise au vote :

Décision :

La motion de l'ACVL, qui recueille 740 voix, est **approuvée à la majorité**.

1.2 Mutations (clubs et classes)

Les mutations suivantes de clubs et de classes en 2018 doivent être signalées :

Admission Club

- DIRT Regattaclub Sisikon (DRCS), Région 4

Réadmission Club

- Segelklub Stansstad (SKS), Région 4

Démission Classe

- Trias

Démission Club (au 31.12.2018)

- Windsurf Club Martigny (WCM), Région 1
- Segelclub Uri (SCU), Région 4

1.3 Constitution de l'Assemblée

Le directeur informe que l'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais prescrits. Elle peut donc délibérer selon l'ordre du jour.

Modification des statuts : lors des votations article par article sur les corrections apportées aux statuts, l'Assemblée générale statue à la majorité simple des voix représentées. Concernant la modification des statuts dans leur ensemble, c'est la majorité des deux tiers des voix représentées qui s'applique. Lors de votations concernant des autres points de l'ordre du jour, l'AG statue à la majorité simple des voix enregistrées.

Les **scrutateurs** suivants sont proposés et nommés à l'**unanimité**.

Prénom, nom, classe ou abréviation de club

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| - Marc Rösch (CCS) | - Hubert Telfser (CVV) |
| - Paul Münger (SCWe) | - Claudio Reynaud (CVB) |
| - Garlef Baum (Dragon) | - Joël Broye (CVN) |
| - Thomas Grob (Blu26) | - Claude Cassard (CVG) |
| - Thomas Blatter (MYCS) | |
| - Marco Danuser (SCStM) | |
| - Alexa Bezel (470) | |

Le **bureau de vote** est dirigé par **Bruno Rossini (membre du CC)**.

Sont présents (sur 149 clubs et 42 classes) :

| | | | |
|-----------------------------|---|-----|------|
| 68 clubs des 9 régions | = | 843 | voix |
| 21 associations de classe | = | 101 | voix |
| Total des voix représentées | = | 944 | voix |
| Majorité absolue | = | 473 | voix |
| Majorité des 2/3 | = | 630 | voix |

Les statuts ne prévoient aucun quorum. L'assemblée est déclarée conforme, quel que soit le nombre de personnes présentes ou représentées, et peut donc délibérer.

1.4 Procès-verbal AG 2017

- Proposition d'approbation

Décision

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2017 est **approuvé à l'unanimité**. L'Assemblée remercie sa rédactrice, Denise Hasenfratz.

1.5 Comptes annuels 2017 / Rapport de l'organe de révision

Le chef des finances présente en détail les comptes annuels 2017 avec le bilan et le compte de résultats (les documents ont été envoyés avec l'invitation à l'AG).

Les comptes annuels 2017 ont été établis selon la norme Swiss Sport GAAP RPC 21. Il se dégage un bénéfice de CHF 62'236.97. Au 31.12.2017, le capital de la fédération s'élève à CHF 254'537.29. Le chef des finances souligne que ce bon résultat annuel comprend un produit exceptionnel de CHF 53'009.09, généré par l'intégration de Swiss Sailing Promotion. En outre, il souligne que Swiss Sailing détient désormais 100 % des actions de Swiss Sailing Team SA à la suite de cette intégration, qui figurent à l'actif immobilisé du bilan au 31.12.2017.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Selon le rapport de révision (envoyé au préalable aux participants) de la société Knüsel Treuhand AG portant sur le contrôle restreint des comptes annuels 2017, l'organe de révision n'a rencontré

aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'organe de révision ne formulant aucune recommandation, le chef des finances prie les participants de l'assemblée, au nom du Comité Central, d'approuver les comptes annuels 2017.

Décision

Les comptes annuels 2017 sont **approuvés à l'unanimité**.

1.6 Octroi de la décharge

Le président prie ensuite les participants de donner décharge au Comité Central pour l'exercice 2017 en deux temps :

1. Pour la période du 1^{er} janvier au 24 juin 2017, pour le Comité Central alors en exercice.
2. Pour la période du 25 juin au 31 décembre 2017 pour le Comité Central actuellement en charge.

Décision

Lors des deux scrutins distincts, l'Assemblée générale **donne décharge à l'unanimité** au Comité Central pour la gestion de la fédération en 2017 (sur la base du rapport d'activité et des comptes annuels).

1.7 Rapports annuels 2018, y compris Swiss Sailing Team SA

Le président puis le directeur formulent tour à tour quelques observations en se basant sur le rapport d'activité 2018 dans lequel toutes les activités opérationnelles de l'année ont été consignées. Cette année, le rapport d'activité est uniquement disponible en ligne et a été envoyé par e-mail à tous les présidents de club et classe avant l'Assemblée générale. Le rapport est également publié sur la page d'accueil de Swiss Sailing.

Les tâches principales des départements (Youth, Racing, Elite Sports) sont expliquées brièvement.

Le directeur remercie chaleureusement les membres de la Direction, les collaboratrices du secrétariat et tous les fonctionnaires bénévoles pour leur précieux travail et leur engagement en faveur du sport de la voile en Suisse.

2. Hommages

2.1 Anciens membres de la commission juridique

L'engagement depuis des décennies du président de l'ancienne Commission Juridique, **Dieter Neupert**, et de ses membres, **Hannes Gubler (†)** et **Rolf Wyss**, est salué avec acclamation par l'assemblée. En remerciement, le Président central remet un cadeau à Dieter Neupert qui était présent. Rolf Wyss, qui n'a pas été en mesure d'assister à l'assemblée, recevra son cadeau par la poste.

2.2 Nomination d'un Membre d'Honneur

À l'unanimité et par acclamation, Dieter Neupert (ZYC) est nommé membre d'honneur de Swiss Sailing et reçoit un diplôme et un cadeau des mains du président.

2.3 Navigatrices et navigateurs

En 2018, les navigateurs et navigatrices suisses ont obtenu de très bons résultats aux championnats du monde et d'Europe ainsi qu'à d'autres événements internationaux de haut niveau. Ces performances véliques extraordinaires sont saluées par des applaudissements.

Les athlètes présents se voient remettre un cadeau des mains d'Alberto Casco, au nom du Comité Central, et de celles de Petra Bättig (Compass Yachtzubehör, partenaire fournisseur de Swiss

Sailing). Le cadeau sera envoyé par la poste après l'AG aux navigateurs et navigatrices non présents.

3. Perspectives

3.1 Concept et modification des statuts CP

Rolf Zwicky présente brièvement, au nom du Comité Central, le concept de remplacement de la CP et d'autres conférences. La première édition de ce nouveau « Congrès de la fédération » devrait idéalement se dérouler durant le premier trimestre 2019.

Proposition du Comité Central : Le Comité Central propose d'approuver la modification de l'Art. 34 des statuts.

Décision

La modification de l'Art. 34 des statuts est **approuvée à l'unanimité.**

3.2 Information : Concept de communication

Christoph Caviezel (CC), membre du CC, informe sur le concept de communication 2018-2021, qui a été adopté par le CC à l'automne. Il explique les trois piliers de la stratégie, les quatre principes de la communication : Transparence – Dialogue – Présence – et la nouvelle notion de «Participation». Avec la participation (implication proactive des membres), SwS devrait devenir une organisation de projet réactive. Ainsi, grâce aux connaissances professionnelles apportées de manière ponctuelle par ses membres, la fédération peut planifier et réaliser des projets plus rapidement et de meilleure qualité. CC dévoile également les projets de communication prévus pour 2019. L'accent est mis sur la mise en œuvre cohérente du concept de communication avec un renforcement du contenu, des instruments et des groupes cibles. Des synergies doivent être recherchées avec SST et la SSLA. À l'avenir, la communication de notre pays dans le domaine de la voile doit être un processus unifié. Les discussions avec les responsables commenceront l'année prochaine. La refonte du site internet sera préparée en 2019. Nous sommes à la recherche d'un parrain pour ce projet. CC est confiant qu'un tel parrain puisse être trouvé.

Enfin, CC tient à remercier Diana Fähr, responsable de la communication, pour cette coopération intensive et de qualité. Le concept de communication sera publié sur la page d'accueil de Swiss Sailing après l'AG.

3.3 Information : Mise en œuvre de la stratégie

Le président central informe de la mise en œuvre de la stratégie comme suit :

Projets définis et convenus avec la Direction (sélection) :

Communication & Marketing :

- Concept de communication/Instruments de communication
- Coordination du travail avec les médias Swiss Sailing/SST/SSLA

Finances :

- Sponsor carte de membres
- Automatisation de la facturation
- Mesures visant à minimiser le taux de décrochage des juniors
- Simplification gestion des certificats de jauge
- Examen des processus de l'administration
- Vérification des catégories de membres clubs

Services :

- Offres assurances clubs / membres
- Congrès de la Fédération

3.4 Objectifs annuels 2019 y compris Swiss Sailing Team SA

Le document „Objectifs opérationnels 2019“ envoyé avec l'invitation à l'AG (Annexe 3.4) est une nouvelle fois présenté.

Décision

Personne ne souhaitant s'exprimer, les objectifs sont donc considérés comme **adoptés**.

3.5 Cotisations

Motion du Comité Central :

Le Comité Central propose de maintenir les cotisations et taxes suivantes comme suit :

Clubs : deux propositions (un vote séparé aura lieu)

- 1) CHF 50 par membre ayant le droit de vote
- 2) CHF 10 supplémentaires par membre ayant le droit de vote affectés intégralement à SST soit CHF 60.- au total par membre ayant le droit de vote

| | |
|---|---|
| Classes Dériveurs : | CHF 100 |
| Classes Lestés : | CHF 300 |
| Swiss Sailing League (Association) : | CHF 300 |
| Membres associés : | CHF 200 |
| Personnes individuelles (membres directs SwS) : | CHF 100 |
| Droit d'admission clubs + classes : | CHF 200 |
| Taxe de publicité individuelle : | CHF 0.75 (Longueur en m ³) + TVA 7.70 % |
| Taxe licence par membre d'équipage : | CHF 10 à 25 max./manifestation, dont CHF 5 pour Swiss Sailing |
| Taxe de recours : | CHF 60 + TVA 7,70 % |

Le **président** propose de voter globalement sur les deux propositions du CC relatives au montant de la cotisation des clubs ainsi que sur le maintien de l'ensemble des cotisations et taxes mentionnées ci-dessus. Les participants à l'AG sont tacitement d'accord avec cette proposition de mise aux voix.

Décision

La proposition du CC visant à maintenir la cotisation des clubs à CHF 60 au total (**dont CHF 10 par membre ayant le droit de vote affectés intégralement à SST**) ainsi que la proposition de maintien des autres cotisations et taxes sont **approuvées à la majorité**.

3.6 Budget annuel 2019 y compris Swiss Sailing Team SA

Les participants ont reçu le budget 2019 et les commentaires y afférents. Le directeur général souligne que le nombre de membres de club affiliés à Swiss Sailing a diminué depuis 4 ans. Il espère vivement que cette tendance s'inversera à nouveau en 2019.

Le directeur propose d'approuver le budget 2019 sous la forme présentée.

Décision

Le budget annuel 2019 est **approuvé à l'unanimité**.

3.7 Réélection de l'organe de révision Knüsel Treuhand AG

Décision

La société de révision Knüsel Treuhand AG (www.kthi.ch) est réélue à l'unanimité comme organe de révision de la fédération.

3.8 Règlement de base CS

Le président informe que 12 clubs et classes ont soumis des commentaires écrits sur la première version mise en consultation, et que plusieurs échanges oraux ont eu lieu avec des clubs et classes. Malheureusement, la réunion regroupant les présidents de classe et Swiss Sailing Classes n'a pu avoir lieu qu'après l'envoi des documents de l'AG. Les réactions recueillies dans ce cadre n'ont donc pas pu être prises en compte dans le projet soumis au vote. Toutefois, dans le cadre du traitement du contenu des différents points, il convient de le compléter aujourd'hui par un vote conditionnel sur le point 4. À ce propos, le président se réfère également à la lettre de Fabian Binswanger, président de Swiss Sailing Classes.

Le président souligne la nécessité de procéder au terme du débat à un vote consultatif sur le règlement de base afin de déterminer si le CC est sur la bonne voie en la matière ou s'il faut tout reprendre depuis le début.

Toutes les interventions détaillées relatives au principe même de ce règlement sont consignées séparément dans l'Annexe „Interventions sur le point 3.8 Règlement de base CS“ (cf. Annexe).

Seul le vote consultatif est consigné comme suit dans le présent procès-verbal de l'AG :

Vote consultatif

Question du président : Souhaitez-vous approuver un règlement de base dont la forme se rapprocherait du document présenté ici et qui fixerait un nombre minimum de bateaux pour toutes les classes ?

Résultat :

La grande majorité des participants approuve la nouvelle forme du règlement de base des CS et la spécification précise et uniforme du nombre de bateaux pour toutes les classes.

4. Annonces / Divers

4.1 Ambassador Club

L'Ambassador Club a été créé en 2018, afin d'offrir aux jeunes navigateurs du Swiss Sailing Team une source de financement alternative et leur permettre de concrétiser leur ambition de participer aux compétitions internationales de voile et aux Jeux olympiques.

Le club est ouvert aux personnes individuelles, aux entreprises ou aux fondations et leur donne la possibilité de participer à des activités et événements exclusifs.

Le club offre également une atmosphère dynamique et amicale entre ses membres et offre un programme-cadre.

Les membres du club s'engagent à payer un droit d'entrée et une cotisation annuelle. Ils participent activement au développement de l'équipe nationale de voile et soutiennent le développement de la voile en Suisse.

Plus d'informations sur : <http://www.sst-ambassador-club.ch/>

Personne de contact : Alberto Casco (Mobile : 079 417 86 92)

4.2 Désignation du lieu de l'Assemblée générale 2019

Le président propose que la prochaine Assemblée générale de Swiss Sailing soit organisée le 9 novembre 2019 à la Maison du Sport.

Décision

La proposition d'organisation de la prochaine Assemblée générale le 9 novembre 2019 à la Maison du Sport est approuvée à l'unanimité.

4.3 Championnats de Suisse 2019 / Championnats internationaux en Suisse

Des demandes pour l'organisation de 24 Championnats de Suisse en 2019 ont été déposées. Ce chiffre est encore provisoire étant donné que les Championnats de Suisse doivent encore être formellement autorisés par la Direction qui se réunira en novembre et se prononcera à ce sujet. La liste des Championnats de Suisse sera ensuite publiée après le 26 novembre 2018 sur la page d'accueil de Swiss Sailing.

4.4 Rendez-vous 2019

Rendez-vous importants en 2019

- 20-24.02.2019 : SuisseNautic à Berne, BernExpo
- 23.02.2019: SUI Sailing Awards dans le cadre de la SuisseNautic à Berne
- 16.03.2019: Congrès de la fédération de Swiss Sailing à Berne, BernExpo
- 9 novembre 2019 : Assemblée générale de Swiss Sailing à la Maison du Sport à Ittigen

Entraînement de printemps des juniors

- 23/24 mars 2019 : Entraînement de printemps I des juniors
- 30/31 mars 2019 : Entraînement de printemps II des juniors

Championnats d'Europe et du monde en Suisse.

Jusqu'à présent, aucun grand événement (Championnats d'Europe ou du Monde) ne nous a été annoncé pour 2020. Le directeur attire cependant une nouvelle fois l'attention de l'assemblée sur la possibilité de recevoir via Swiss Sailing, des subventions de Swiss Olympic et de l'OFSPD dans le cadre de l'organisation de CE ou CM en Suisse. Les clubs et présidents de classe ont reçu un e-mail d'information à ce sujet il y a une semaine. Il est ici important de garder à l'esprit que les demandes de subventions doivent être soumises à Swiss Olympic **au plus tard fin février de l'année précédente**. Soit jusqu'au 28 février 2019 pour un CE ou un CM organisé en 2020.

Compétitions internationales

| | |
|-----------------|--|
| 21-25.05.2019 : | CE EUROSAF Club Sailing à Locarno/Ascona |
| 23-26.05.2019 : | Bodenseewoche |
| 14-16.06.2019 : | Bol d'Or Mirabaud à Genève |
| 16-18.08.2019 : | Windweek à Brunnen |

Nouvelle offre pour les membres de Swiss Sailing

Les membres de Swiss Sailing bénéficient de conditions spéciales exclusives sur les abonnements Sunrise et peuvent économiser jusqu'à 40% sur leur abonnement mobile ! Un dépliant présentant cette offre a été distribué aux participants de l'AG lors du contrôle de présence.

Nouveau sponsor et partenaire d'assurance de Swiss Sailing

Aon, le leader mondial de la gestion des risques ainsi que du courtage d'assurance et de réassurance, est dorénavant le nouveau sponsor et partenaire d'assurance de Swiss Sailing ; cette collaboration devrait encore se renforcer en 2019.

4.5 SUI Sailing Awards 2019

La **6^e cérémonie des SUI Sailing Awards** se déroulera le **23 février 2019** sur le site de **BernExpo dans le cadre de la SuisseNautic 2019**. Les meilleures navigatrices et navigateurs suisses seront récompensés pour leurs exploits de 2017 et 2018.

Les SUI Sailing Awards 2019 sont décernés dans les catégories suivantes :

- Female Sailor of the Year 2017/2018
- Male Sailor of the Year 2017/2018
- Junior Sailor of the Year 2017/2018
- Sailing Team of the Year 2017/2018
- Sailing Project of the Year 2017/2018
- Special Award
- Public Award

4.6 Questions et mot de la fin

Plus personne ne demande la parole.

Le président remercie les traducteurs **Daniela Hostettler** et **Benjamin Ilchner** pour leur précieux travail et l'Assemblée générale les remercie également chaleureusement par des applaudissements nourris.

En outre, le président remercie Denise Hasenfratz, Diana Föh Mosimann, Véronique Schwitter, Theresa Lagler et Jean-Claude Ray pour leur précieux travail avant et durant l'AG et leur remet un petit présent en gage de remerciement.

En remerciant chaleureusement les membres ordinaires pour leur soutien indéfectible et la bonne humeur perceptible lors de l'AG, le président conclut l'assemblée et les convie à un apéritif.



Martin Vogler, Président central



Pour le procès-verbal : Denise Hasenfratz

Fin de l'Assemblée générale : 16h30

La version allemande de ce document tient lieu de texte original et c'est lui qui fera foi en cas de divergence d'interprétation d'ordre linguistique.